



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 28 MAI 2020 à 19 h 00
Salle Aliénor d'Aquitaine**

OBJET : D11 - Commissions municipales et extra-municipales - Composition

Date de convocation : 22 mai 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents 25

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Houria LADJAL, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, Ludovic BOUTILLIER, Patrick BRISSET formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Anne-Marie BREDECHE à Myriam DEBARGE, Jean-Louis BORDESSOULES à Mme la Maire.

Absents excusés : 2

Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Hénoc CHAUVREAU.

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Matthieu GUIHO

Mme la Doyenne de l'Assemblée constate que le quorum (10) est atteint (article 2 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020) et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20200528-
2020_05_D11-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 2 juin 2020
Affiché le 2 juin 2020

N° 11 - Commissions municipales et extra-municipales - Composition

Rapporteur : Mme la Maire

L'article L 2121-22 du CGCT dispose que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un(e) vice-président(e) qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudication, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Conseil municipal a également la possibilité de créer des Commissions extra-municipales qui ont pour objectif d'associer les citoyens à la vie de la commune. Elles leur offrent aussi l'opportunité de s'informer sur les affaires de la cité et d'engager un dialogue avec les élus. Le rôle de ces Commissions extra-municipales est consultatif.

En application de ces dispositions, il est proposé au Conseil municipal de créer et de constituer les commissions municipales et extra-municipales suivantes :

COMMISSIONS MUNICIPALES :

Affaires générales (état-civil, élections, cimetière, foires et marchés, ressources humaines, tarifs salles et équipements)

- Myriam DEBARGE
- Philippe BARRIERE
- Marylène JAUNEAU
- Houria LADJAL
- Michel LAPORTERIE
- Jean MOUTARDE
- Ludovic BOUTILLIER

- Culture, patrimoine et cœur de ville

- Cyril CHAPPET
- Catherine BAUBRI
- Jean-Louis BORDESSOULES
- Anne DELAUNAY
- Michel LAPORTERIE
- Denis PETONNET
- Ludovic BOUTILLIER
- Patrick BRISSET

Enfance, jeunesse, scolaire

- Mathilde MAINGUENAUD
- Médéric DIRAISON
- Jean MOUTARDE
- Jocelyne PELETTE
- Gaëlle TANGUY
- Julien SARRAZIN
- Micheline JULIEN

Finances

- Matthieu GUIHO
- Cyril CHAPPET
- Médéric DIRAISON
- Marylène JAUNEAU
- Jean MOUTARDE
- Denis PETONNET
- Ludovic BOUTILLIER
- Patrick BRISSET

Réussite sportive et sport-santé

- Philippe BARRIERE
- Matthieu GUIHO
- Marylène JAUNEAU
- Natacha MICHEL
- Jean-Marc REGNIER
- Julien SARRAZIN
- Micheline JULIEN

Séniors et solidarité

- Natacha MICHEL
- Anne-Marie BREDECHE
- Catherine BAUBRI
- Médéric DIRAISON
- Houria LADJAL
- Jocelyne PELETTE
- Micheline JULIEN

Urbanisme et développement durable

- Jean MOUTARDE
- Fabien BLANCHET
- Patrice BOUCHET
- Myriam DEBARGE
- Médéric DIRAISON
- Pascale GARDETTE
- Ludovic BOUTILLIER
- Patrick BRISSET

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Mme le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (27) :

- **Pour : 27**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES :**Commission communale pour l'accessibilité**

Présidente : Françoise MESNARD

Cyril CHAPPET, Natacha MICHEL, Marylène JAUNEAU, Jean MOUTARDE, Julien SARRAZIN, Myriam DEBARGE, Anne DELAUNAY, Gaëlle TANGUY, Ludovic BOUTILLIER

Comité d'hygiène, de sécurité et des Conditions de travail (CHSCT)

Titulaires :

- Mme la Maire
- Myriam DEBARGE
- Jean MOUTARDE
- Ludovic BOUTILLIER

Suppléants :

- Marylène JAUNEAU
- Houria LADJAL
- Jocelyne PELETTE
- Patrick BRISSET

Comité technique (CT)

Titulaires :

- Mme la Maire
- Myriam DEBARGE
- Jean MOUTARDE
- Ludovic BOUTILLIER

Suppléants :

- Marylène JAUNEAU
- Houria LADJAL
- Jocelyne PELETTE
- Patrick BRISSET

DSP (Délégation de service public) - Commission en charge de l'examen des conventions de DSP :

Présidente : Françoise MESNARD

Titulaires :

- Myriam DEBARGE
- Matthieu GUIHO
- Jean MOUTARDE
- Michel LAPORTERIE
- Ludovic BOUTILLIER

Suppléants :

- Philippe BARRIERE
- Jean-Louis BORDESSOULES
- Cyril CHAPPET
- Médéric DIRAISON
- Patrick BRISSET

Listes électorales (Commission de contrôle chargée de la régularité des)

Médéric DIRAISON, Pascale GARDETTE, Julien SARRAZIN, Patrick BRISSET

PLU (Plan local d'Urbanisme) – Commission de révision / Elaboration

Jean MOUTARDE, Jean-Louis BORDESSOULES, Michel LAPORTERIE, Ludovic BOUTILLIER

Vidéoprotection - Comité d'éthique

Françoise MESNARD, Marylène JAUNEAU, Patrice BOUCHET, Micheline JULIEN

CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)

Présidente, membre de droit : Françoise MESNARD, Maire

Philippe BARRIERE, Natacha MICHEL, Marylène JAUNEAU, Gaëlle TANGUY, Mathilde MAINGUENAUD, Micheline JULIEN

Comité Informatique et Liberté

Françoise MESNARD, Matthieu GUIHO

Jury Bourse Esprit d'Entreprendre

Françoise MESNARD, Michel LAPORTERIE, Cyril CHAPPET, Patrick BRISSET

Musée – Comité de Pilotage

Françoise MESNARD, Jean-Louis BORDESSOULES, Cyril CHAPPET, Anne DELAUNAY

Référents de quartiers

Quartier Aumônerie : Jean-Marc REGNIER (Aumônerie, Moulinveau, Fontorbe, Sechebec)

Quartier d'Aussy/Point du Jour : Houria LADJAL (Allées d'Aussy, Gare, Cité Raffejaud, Cité Point du Jour, la Sacristinerie)

Quartier Mairie : Fabien BLANCHET (Centre ville, Place de l'Hôtel de Ville)

Quartier Saint-Eutrope : Julien SARRAZIN (Le Graveau, Saint-Eutrope, Avenue de Gaulle)

Quartier Taillebourg : Patrice BOUCHET (Fg Taillebourg, Fossemagne, Véron, la Touzetterie, Plaimpoint, Roumagnolle + Camping)

Quartier Porte de Niort : Anne-Marie BREDECHE (Cité Porte de Niort, Résidence Renée, Fief Malmer (collectif))

Quartier du Manoir : Anne DELAUNAY (Cité des fleurs, rue Lachevalle, Fg de Niort, rue du Manoir)

Quartier de la Grenoblerie : Pascale GARDETTE (Fief Malmer (résidentiel), Pas du Lièvre, Les Arrondeaux, les Justices, Pellouaille, route de Dampierre)

Quartier de l'Hôpital : Jocelyne PELETTE (faubourg d'Aunis, Hôpital, Les Granges)

Quartier des Tours : Catherine BAUBRI (Les Tours, Musée, Abbaye, rue de Verdun)

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Mme le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (27) :

- **Pour : 27**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**

sous le n° 017-211703475-20200528-
2020_05_D11-DE

Accusé de réception Sous-préfecture
le 2 juin 2020

Affiché le 2 juin 2020

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.